

# « Des prévisions budgétaires fondées »

WALLONIE La Cour des comptes a déposé son premier audit sur les finances régionales

La Cour des comptes a déposé ce vendredi le premier rapport demandé par le parlement wallon, à la demande du gouvernement MR-CDH, sur l'état des finances régionales. Au début du mois de septembre, la nouvelle majorité avait surpris en passant commande d'un audit financier approfondi alors que les membres du gouvernement s'apprêtaient à entrer en conclave budgétaire. Les chiffres de la Cour arriveraient *a posteriori*... A quoi bon, donc ? L'idée est manifestement d'affiner les chiffres tout au long de l'automne.

Les premiers d'entre eux sont donc tombés, six semaines après la commande, comme prévu. La Cour promettait un état des lieux du budget 2017 réalisé par la défunte majorité PS-CDH. Il tient

en plus de 150 pages de rapport dont on retiendra la phrase qui synthétise le propos d'entrée de jeu : « *Les prévisions inscrites au budget ajusté de la Région wallonne pour 2017 sont fondées.* »

D'autres rapports suivront sur l'estimation du solde structurel et la projection pluriannuelle de la trajectoire budgétaire, notamment dans le cadre du travail consacré au budget initial pour 2018 qui sera présenté au parlement au mois de novembre.

La Cour des comptes présente aussi une estimation du solde budgétaire net au 31 décembre 2017 : le déficit serait de l'ordre de 761 millions d'euros. Il était de 588 et 583 millions à l'exécution des budgets 2015 et 2016. Mais sur ce point, l'audit incite à la prudence et renvoie le lecteur

à la suite de son travail.

La situation de la trésorerie de la Wallonie est dans le rouge, à concurrence d'un peu plus d'un milliard d'euros au 31 août 2017. Elle était en déficit de 280 millions d'euros au 31 décembre 2016. Mais la Région peut compter sur l'apport positif (1,5 milliard) de la trésorerie centralisée des organismes para-régionaux. Au total donc, les moyens disponibles gardaient la tête hors de l'eau à la fin de l'été : 496 millions contre 1,2 milliard en début d'année.

## Débats parlementaires

La Cour mentionne aussi des politiques dont les moyens sont d'ores et déjà épuisés. A titre d'exemple, c'est le cas des crédits d'engagement et de liquidation

(9,5 millions) prévus pour aider les personnes en difficulté à quitter un logement insalubre ou inadapté. La caisse est vide depuis le 31 août dernier. Des crédits supplémentaires ont été demandés pour le budget 2018.

Ce rapport intermédiaire tombe bien. Les débats techniques sur le budget sont prévus pour la fin d'année, on l'a dit. Mais dès cette semaine, dans chaque commission parlementaire, tous les ministres auront pour mission d'exposer leurs grandes orientations budgétaires pour l'année à venir. Ils seront aussi soumis aux questions des députés qui auront sans doute trouvé l'inspiration dans les chiffres tout frais, les tableaux et les analyses de la Cour. ■

E.D.